



Il était une fois dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal...

PUBLICATION OFFICIELLE DE L'APTS DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

VOL. 16

Mot de notre présidente



Résultats du sondage info-formation: les grands constats



J'ai besoin d'un congé mais j'ai aussi besoin d'un salaire



Relations de travail La première ligne



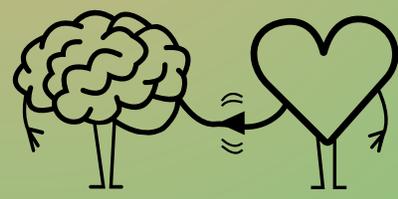
Chronique de notre représentante nationale



Pour la suite du monde: Mobilisation du 27 septembre



S'impliquer dans son syndicat, c'est aussi une affaire de cœur



Batshaw : Nouvelles et mises à jour



Agent.es de Liaison : Courroie de transmission entre le terrain et l'équipe syndicale locale



La prévention au cœur de la Santé et de la Sécurité au Travail!



Il était une fois dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal...

Seizième édition-Automne 2024



Alexandra Boisrond
Présidente

Mot de notre présidente

Bonjour chers membres APTS-ODIM,

Nous voilà déjà en automne et nous avons déjà passé un début de saison très mouvementé...

En juin dernier, nous avons reçu la nouvelle de notre PDGA que nous avons un déficit budgétaire de plus de 70 millions de dollars. Il a été question de se concentrer sur un rééquilibrage budgétaire prépandémique. Pour ce faire, l'Employeur a d'abord éliminé les postes vacants ainsi que les heures supplémentaires de tout le personnel. Nous avons tous dû redoubler d'efforts pour que ces mesures n'affectent pas les services cliniques au détriment de la charge de travail de chacun. Nous avons aussi reçu de nombreuses requêtes de transferts, de fermetures partielles et de créations de nouveaux centres d'activité RH. Notre équipe a dû mettre les bouchées doubles afin de s'assurer que le tout soit conforme avec les règles de la convention collective et que ces changements affectent le moins possible autant les salariés, que la clientèle. Selon la haute direction, tous ces changements doivent être mis en place par la direction avant l'entrée en vigueur de Santé Québec le 1er décembre 2024. Avec toutes les économies engendrées par les différents changements et coupures, nous devons espérer que dans les discussions de redressement budgétaire du CIUSSS, l'administration sera en mesure de répondre aux besoins de la clientèle de notre territoire.

Nous avons aussi eu notre très populaire activité de foodtruck en septembre. Encore cette année, nous avons eu la chance de vous voir en grand nombre. Ce fut un énorme succès **GRÂCE À VOUS** ! Nous aurons par ailleurs encore beaucoup d'occasions de vous revoir avec la préparation de plusieurs rencontres afin de vous offrir une présentation sur les nouveautés de notre convention collective. Nous venons de terminer la célébration de la semaine de la sensibilisation sur tout ce qui est Santé et Sécurité. Je vous invite à lire la section de notre collègue responsable du dossier SST.

* Le genre masculin est utilisé pour alléger le texte.



..SUITE, MOT DE NOTRE PRÉSIDENTE

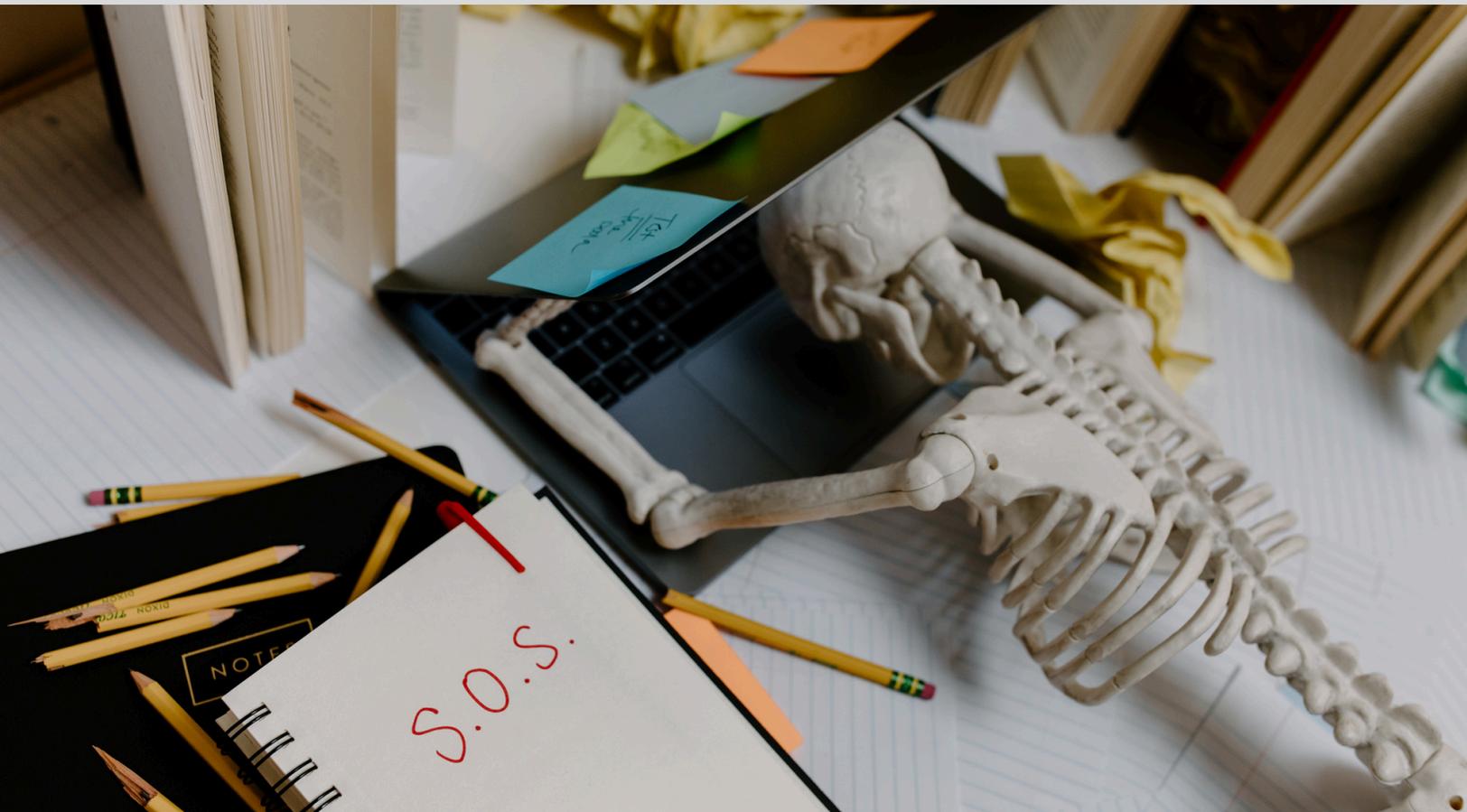


L'arrivée de l'Agence Santé Qc exige également beaucoup de travail à tous les niveaux dans l'organisation de notre syndicat. Plusieurs instances, consultations, tables de travail ont demandé du temps et continueront à ajouter au travail de tous afin d'être prêts pour tous les changements possibles à venir. D'ici là, votre équipe reste à l'affût et nous nous engageons à vous tenir informés de ce qui s'en vient !

En conclusion, j'ai récemment lu une histoire dans les médias américains qui m'a profondément marquée. Une employée d'une banque a été retrouvée morte à son cubicule. Cela aura pris 4 jours avant que son Employeur ne s'aperçoive qu'elle était décédée. Pour moi, la morale de cette histoire est simple: peu importe les enjeux auxquels nous sommes confrontés en tant qu'employés du système public, que ce soit pour des retards de paie, changement d'équipe, charge de travail trop lourde, etc., nous devons prioriser notre **santé physique et mentale**, car nous donnons beaucoup de nous-mêmes à un système qui est en transformation constante et qui oublie de s'occuper de nous. Comme le célèbre auteur américain Wayne Dyer le disait si bien : "Vous ne pouvez pas toujours contrôler ce qui se passe à l'extérieur. Mais vous pouvez toujours contrôler ce qui se passe à l'intérieur."

Prenez soin de vous!

Alexandra Boisrond



CHRONIQUE DE NOTRE REPRÉSENTANTE NATIONALE DANS CETTE EDITION : LE PLAN SANTÉ



Josée Asselin
Représentante Nationale

Chronique de notre représentante nationale

Le « Plan santé », où en sommes-nous ?

Comme vous le savez sûrement déjà, le Plan santé est un projet ambitieux présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux M. Christian Dubé, à la fin mars 2022. Ce projet est dans la même lignée que les 2 derniers grands bouleversements majeurs du réseau des vingt dernières années. Souvenez-vous de la réforme de Couillard en 2003 et celle de Barette en 2015. La présente vise encore une fois à transformer en profondeur, sur 3 ans, et de manière radicale, l'organisation de nos soins de santé et des services sociaux.



Des "Tops Guns" du privé pour gérer l'Agence Santé Québec (ASQ)

La nomination de Madame Geneviève Biron, une femme d'affaires issue des laboratoires privés du même nom, au poste de PDG de l'ASQ, marque le début de cette nouvelle société d'État avec comme bras droit Monsieur Frédéric Abergel, ancien PDG du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, à titre de vice-président.

À l'APTS, nous voyons d'un mauvais œil l'arrivée d'une entrepreneure du secteur privé aux commandes de Santé Québec. Le ministre Dubé ne cache pas ses intentions en procédant à cette nomination : **ouvrir encore plus grandes les portes au privé en santé!**

Soyez assuré.e.s que l'APTS a cette réforme sur son radar et continuera à défendre et à promouvoir un réseau de santé et de services sociaux public, accessible et gratuit. Au cours des prochains mois, nous entendrons beaucoup parler de cette réforme qui nous touchera toutes et tous, autant à titre d'employé.e.s que de citoyen.s.nes. Nous serons ensemble pour traverser cette zone de turbulence et veillerons à ce que cela ne se termine pas par un atterrissage forcé.



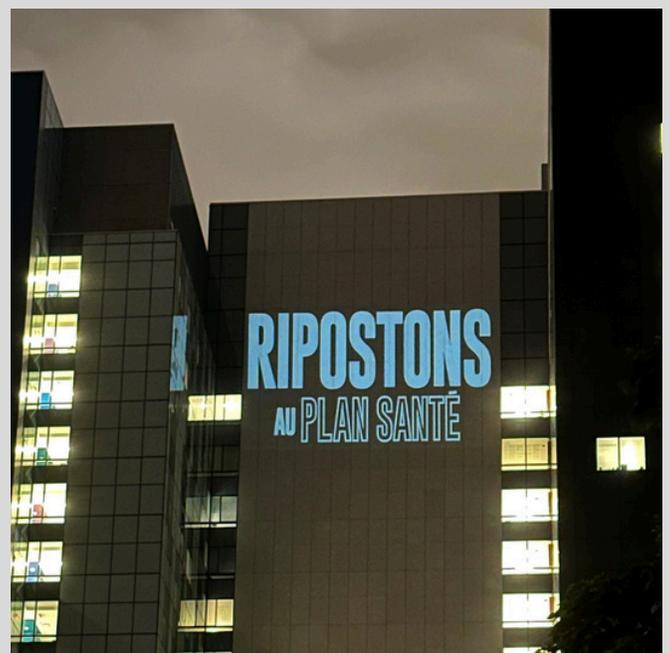
..SUITE, CHRONIQUE DE NOTRE REPRÉSENTANTE NATIONALE

Les services sociaux évacués?

Cette nouvelle machine administrative qui "a pour mission d'opérer un changement de culture dans le réseau de la santé afin de le rendre plus efficace" sera soutenue par un conseil d'administration bien garni qui a continué ses nominations durant l'été : gestionnaire, économiste, ingénieur, analyste, infirmière, pharmacienne et deux médecins spécialistes. **Notez qu'aucune représentation des services sociaux de notre réseau n'a été jugée pertinente !**



Comment le bien-être des Québécois.es pourra-t-il être amélioré si tout un plan de la santé globale est évacué? Les difficultés d'accès à la première ligne et aux soins en santé mentale sont des problématiques vécues et connues depuis plusieurs années, surtout depuis la décision du conseil des ministres de séparer la santé et les services sociaux entre deux ministres distincts. La situation ne fait que déperir. Le gouvernement continue de miser seulement sur le curatif plutôt que d'agir aussi en amont en investissant dans les services de première ligne. Il nous apparaît donc incontournable que ce conseil d'administration inclut une personne du domaine psychosocial afin de sensibiliser cette instance sur les enjeux vécus par les technicien.ne.s et professionnel.le.s de ce secteur.



..SUITE, CHRONIQUE DE NOTRE REPRÉSENTANTE NATIONALE

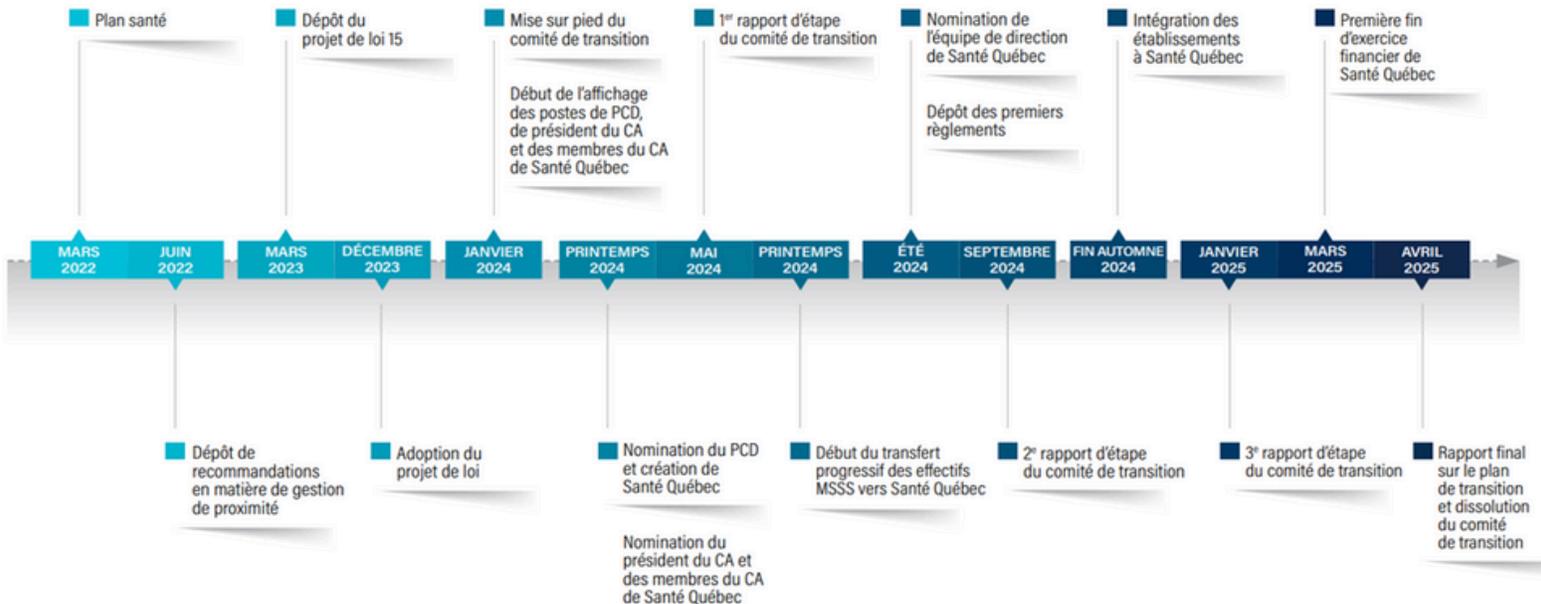


Image provenant de ©Chaire de recherche en santé durable/
publier le 24 septembre 2024

Intégration des établissements à Santé QC

Vous avez reçu, durant la période estivale, une note de service de notre Employeur vous informant de l'intégration du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal à Santé Québec à compter du 1er décembre 2024. Ceci est une obligation conventionnée qu'a l'Employeur d'informer formellement le syndicat et les salarié.e.s lors de fusion ou d'intégration d'établissements. Cette intégration n'a aucune incidence sur votre poste ou votre statut. Les dispositions nationales de votre convention collective 2023-2028 demeurent en vigueur et votre unité d'accréditation reste inchangée à court terme, pour ensuite être fusionnée le 31 décembre 2025 (ou à une date antérieure déterminée par le gouvernement). Une fois que les unités d'accréditation seront fusionnées, les syndicats présents dans une catégorie de personnel auront 110 jours pour déposer une requête en accréditation. Si, et seulement si, plus d'un syndicat dépose une requête en accréditation pour représenter une catégorie de personnel, un vote d'allégeance syndicale sera déclenché. Au terme de cette période de maraudage, de nouvelles dispositions locales devront être négociées dans un délai de 18 mois.

Nous comprenons que cette transition puisse susciter de nombreuses interrogations. Nous vous invitons à consulter notre page « Foire aux questions (FAQ) » évolutive, disponible à aptsq.com/santeqc-faq, pour trouver des réponses à vos questions. Vous pouvez également nous écrire à codim@aptsq.com.

Restez à l'affût pour de nouvelles mises à jour. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure que les choses évoluent.

Votre représentante nationale,

Josée Asselin

AGENT.ES DE LIAISON : COURROIE DE TRANSMISSION ENTRE LE TERRAIN ET L'ÉQUIPE SYNDICALE LOCALE



Renée Mathieu,
Personne directrice
Responsable mobilisation et communications

Chronique agent·e·s de liaison

Les agent·e·s de liaison forment, avec l'exécutif local, le conseil syndical. Ils/elles participent aux différentes activités syndicales locales, de même qu'aux réunions du conseil syndical. Ils/elles servent de lien entre l'équipe syndicale locale et les membres, pour la transmission et l'échange d'informations.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue aux agent.es de liaisons suivants.es :

Moshe Guerrier pour nos intervenants en soins spirituels (Tout le CIUSSS)

et

Hind El Houss pour les CHSLD Dorval et Nazaire Piché

Félicitations pour votre nouveau rôle ! Au nom des membres de l'exécutif, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous sommes ravis et enthousiastes de travailler avec vous! Merci d'accepter ce rôle par interim pour votre secteur jusqu'aux prochaines élections en 2025.

Nous aimerions également souligner les changements suivants :

Evelyne Manny représentera désormais la Maison Alternative à Dorval.

et

Claudia Royea représentera les ergothérapeutes et les physiothérapeutes de l'hôpital LaSalle.



“NOUS AVONS BESOIN DE VOUS”

Avez-vous un intérêt envers les enjeux syndicaux?

Aimerez-vous être les yeux, les oreilles et la voix de l'équipe syndicale dans votre secteur?

Communiquez avec nous pour apprendre davantage et confirmer si votre secteur a besoin de vous!

codim@aptsq.com



LA PRÉVENTION AU CŒUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL!



Isabelle L'Ecuyer
Personne directrice
Responsable SST

Chronique SST

« Saviez-vous que le secteur de la santé et des services sociaux compte pour 45% des lésions acceptées par la CNESST pour l'ensemble de la province, alors qu'il regroupe un peu moins de 10% des lieux de travail au Québec? » Cordonnier mal chaussé pourrait-on dire!

Qu'est devenu le vieil adage "Mieux vaut prévenir que guérir"?

C'est d'ailleurs pour inciter les Employeurs à miser sur la prévention et à augmenter la prise en charge de la Santé et Sécurité au Travail (SST) que la Loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail prévoit que des mécanismes de prévention et de participation doivent être mis en place dans les milieux de travail.

Ces mécanismes visent entre autres à favoriser la participation des travailleurs à l'identification et la gestion des risques liés à la SST. Qui de mieux placer pour identifier les risques que les personnes qui travaillent sur les lieux du travail!

Donc, d'ici le 6 octobre 2025, l'Employeur, en collaboration avec les syndicats, devra mettre en place des Comités de Santé et Sécurité (CSS) et plus d'une vingtaine de personnes Représentantes en Santé et Sécurité (RSS) devront être désignées à travers le CIUSSS. Ces RSS seront libérées de leur travail afin d'exercer leurs nouvelles fonctions.



..SUITE, LA PRÉVENTION AU CŒUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL!

Tout récemment, les premières personnes RSS ont été désignées pour le Regroupement Santé Mentale qui regroupe l'Institut Universitaire Santé Mentale Douglas et la clinique Stillview à Pointe-Claire. Les personnes salariées qui travaillent dans ces installations ont toutes reçu un appel d'intérêt et la désignation de 4 RSS et de 2 RSS substitués a été convenu entre les représentants syndicaux. Pour l'APTS, c'est Mme Mireille Couture qui s'est vue désigner comme RSS pour ce regroupement. Nous la félicitons et nous la remercions d'accepter de relever ce nouveau défi!



Au cours de l'année, le processus de mise en place des CSS et la désignation des RSS pour les autres regroupements d'installations du CIUSSS se poursuivra.

Si la SST vous intéresse, surveillez les courriels que nous vous envoyons, car vous y recevrez l'appel d'intérêt pour les RSS de votre regroupement.

ENSEMBLE, participons à faire baisser le nombre d'accidents de travail et ainsi faire en sorte que de travailler dans le RSSS ne représente plus un risque pour notre santé et notre sécurité.

1. Source <https://new.express.adobe.com/webpage/UvJIFnjks9fED>



Nous vous rappelons qu'il est important de déclarer un accident de travail et de signaler toute situation dangereuse. Par situation dangereuse, il est entendu une situation à risque de causer un préjudice pour votre santé et votre sécurité ou celle de vos collègues.

Ne pas oublier d'indiquer le site exact de travail où la situation est survenue.

Pour accéder au formulaire, consultez l'intranet du CIUSSS ou contactez-nous à codim@aptsq.com



RÉSULTATS DU SONDRAGE INFO-FORMATION: LES GRANDS CONSTATS



Rodeina Bechara

Personne directrice alors qu'elle était en remplacement de Johanne Gouskos

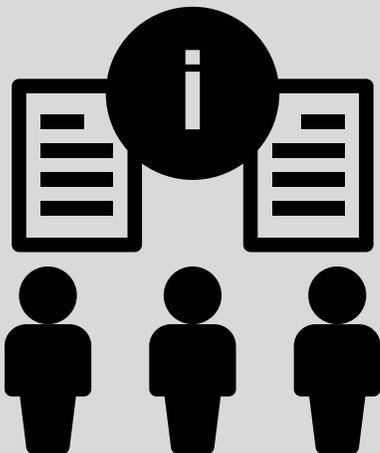
Chronique PDRH

Cet été, votre exécutif APTS est allé à la rencontre de plus de 300 membres sur différents sites pour les informer à propos des budgets de formation du CIUSSS. Vous avez été aussi plusieurs à répondre à notre sondage pour nous partager vos besoins de formation et nous parler de votre expérience avec les demandes de formations. Merci aux 140 répondant.e.s, vos réponses nous sont très aidantes!

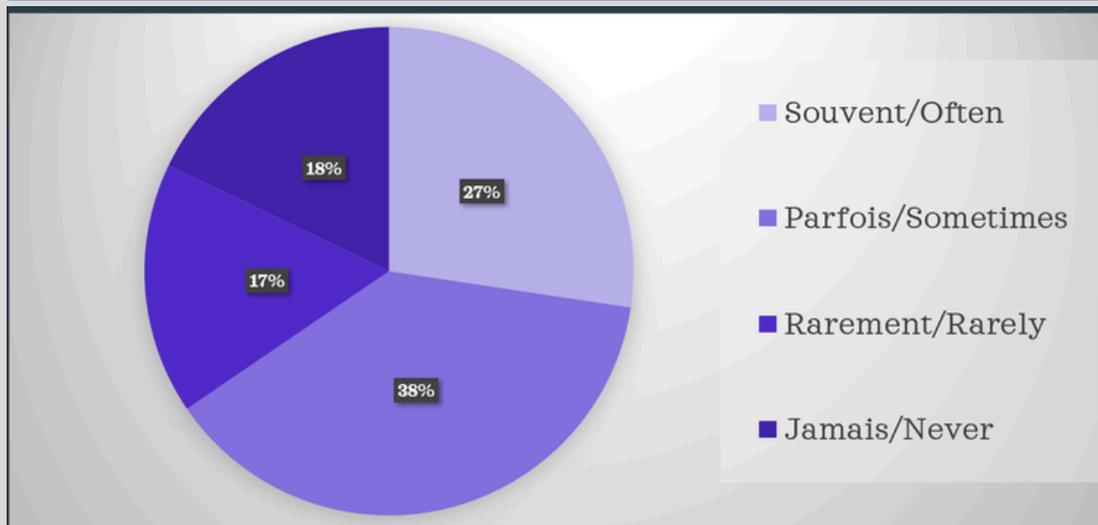
Nous vous partageons les grands constats ici :

- Seulement la moitié des répondant.e.s ont rapporté avoir fait une demande l'an passé. Sachant que nous n'avons pas utilisé l'ensemble de nos budgets ces 3 dernières années. Nous vous invitons à faire parvenir à votre gestionnaire des demandes pour participer à des formations qui vous intéressent.
- Plusieurs membres rapportent ne pas savoir qu'il existe des budgets de formation ou ne savent pas comment y accéder. Pour votre information, en 2023-2024, nous avons utilisé moins de 1% du budget de développement de la pratique professionnelle (DPP). Pour en apprendre plus, consultez notre FAQ sur le site web APTS local <https://aptsq.com/codim> (section Plans de développement des ressources humaines)
- Environ le tiers des répondant.e.s ont inscrit que leur gestionnaire les encourage rarement ou jamais à faire des demandes de formations. Nous notons des expériences différentes d'une équipe à l'autre et les gestionnaires ne connaissent pas tous les budgets de formation.

Informez-vous sur vos droits!



“Mon gestionnaire m'encourage à faire des demandes de formation”



..SUITE, RÉSULTATS DU SONDRAGE INFO-FORMATION: LES GRANDS CONSTATS

Le sondage nous a permis de recueillir des conditions gagnantes pour faciliter l'accès aux budgets de formation du CIUSSS ainsi qu'une liste de problématiques qui doivent être réglées avec l'Employeur.

Malgré les défis rencontrés, 94% des répondant.e.s souhaitent tout de même continuer de faire des demandes de formation pour améliorer leur pratique. **C'est tout en votre honneur!**

D'ailleurs, nous sommes heureux.ses de vous annoncer que nous disposons depuis peu d'une entente actualisée pour le budget de DPP (2024-2025).

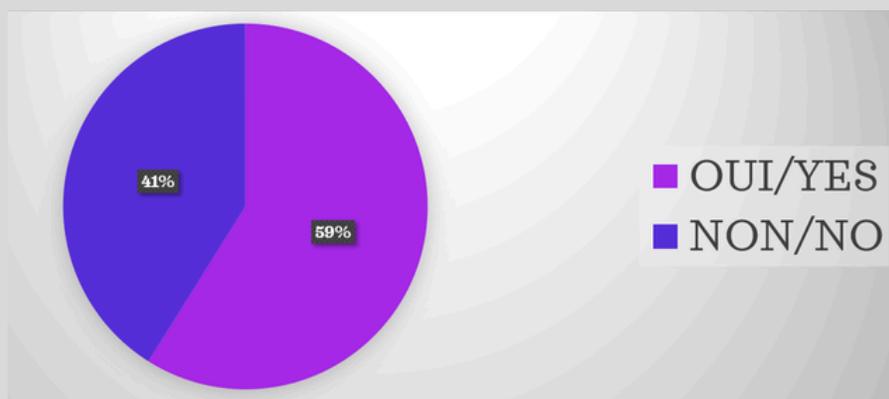
Pour en apprendre davantage : <https://aptsq.com/actualites/signature-de-l-entente-relative-au-budget-de-developpement-de-la-pratique-professionnelle-signing-of-the-professional-practice-development-budget-agreement/>

Sachez que votre syndicat est là pour vous aider avec vos demandes de formation. Écrivez-nous à codim@aptsq.com en nous envoyant votre formulaire de demande de formation complété et nous ferons un suivi avec vous.

Négociations avec l'Employeur :

Il y a eu plusieurs changements à l'équipe des ressources humaines qui s'occupe des demandes de formation ce qui rend nos échanges plus compliqués. Sachez que l'équipe syndicale continue de faire valoir vos droits. Nous vous encourageons à faire vos demandes le plus à l'avance possible et nous laisser savoir si votre demande est refusée (doit être reçue **PAR ÉCRIT**) ou si vous n'avez toujours pas de réponse après avoir relancé votre gestionnaire.

"Est-ce que votre demande de formation a été acceptée"





POUR LA SUITE DU MONDE MOBILISATION DU 27 SEPTEMBRE



Renée Mathieu
Personne directrice
Responsable mobilisation et communications

Chronique mobilisation

Le 27 septembre dernier, l'APTS Nationale et certain.es membres de votre exécutif local ont participé à la manifestation « pour la suite du monde » à Montréal. Mais pourquoi? En quoi est-ce que ça concerne le syndicat, les membres de l'APTS et la population?

Vagues de chaleur, feux de forêt, inondations... La population Québécoise fait de plus en plus face aux conséquences de la crise climatique. Saviez-vous que la chaleur a tué 14 personnes en juin dernier à Montréal? Pendant ce temps, le gouvernement traîne la patte pour mettre en place des mesures efficaces nous permettant de lutter contre cette crise et de nous y adapter. Notre filet social est insuffisant pour protéger les plus vulnérables.

Nos milieux naturels disparaissent au profit d'une « croissance » économique qui nous fait foncer droit dans le mur. La protection de nos forêts, nos milieux humides et nos milieux naturels de proximité est cruciale dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Une vraie transition énergétique ne doit pas se faire en aggravant la crise de la biodiversité ! Il est temps de reprendre notre pouvoir d'agir pour stopper la destruction de nos milieux naturels.

Pendant que la crise climatique et la crise des inégalités font rage, le gouvernement délaisse nos services publics, nos programmes sociaux et le communautaire. Ceci a un effet direct sur la population, sur nous (les employé.es de la santé et les services sociaux) et surtout sur notre clientèle vulnérable!

Il est temps de reprendre notre pouvoir d'agir sur l'avenir !

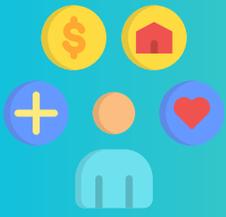
C'est pour ça que nous, ainsi que 50 autres organisations étions présents le 27 septembre dernier. Pour créer un rapport de force et reprendre le pouvoir d'agir sur notre avenir! Pour exiger une transition sociale et environnementale.

Les 1 % des plus riches émettent autant de CO2 que deux tiers de l'humanité. Les grandes multinationales cumulent les milliards en exploitant les gens et notre planète.

De l'argent pour la transition, il y en a, donc, allons la chercher!

Pour en savoir plus : <https://pourlasuitedumonde.ca/>





J'AI BESOIN D'UN CONGÉ MAIS J'AI AUSSI BESOIN D'UN SALAIRE



Johanne Gouskos
Personne directrice

Saviez-vous qu'il y a une façon de prendre un congé tout en recevant un salaire et en contribuant au RREGOP (Retraite Québec)?

J'ai eu la chance de me prévaloir de ce congé nommé: congé à traitement différé. Référez-vous à l'article 27 de la convention collective 2023-2028 pour tous les détails (incluant un tableau qui indique les pourcentages de salaire reçus par rapport à la durée du régime).

En résumé, c'est un contrat entre la personne salariée et l'Employeur où pour une période, elle est payée un pourcentage de son salaire incluant le temps de ton congé. La durée du congé possible est entre 6 et 12 mois. Le régime (temps au travail + le temps du congé) peut durer entre 2 et 5 ans. Plus le régime est long, plus le pourcentage de salaire est élevé. Le congé peut être pris n'importe quand durant le régime.

Il y a une autre possibilité pour ceux qui désirent un congé de 3 mois pour poursuivre des études à temps complet. Dans ce cas-ci, le congé doit être pris à la fin du régime ce qui nécessite une planification d'avance. Le régime dans ce cas-ci est de 2 ou 3 ans.

Voici mon exemple pour vous aider à comprendre le régime de congé à traitement différé :

Mon régime a débuté en avril 2020 où j'ai fait une requête pour un congé à traitement différé du 1er avril 2024 au 30 septembre 2024. Mon régime se terminera en avril 2025. Durant le temps du régime (5 ans) je suis payée à 90% de mon salaire.

Êtes-vous intéressés? Pour faire une requête pour ce congé, remplissez le formulaire « Demande de congé ou de réaménagement d'horaire ». Cette requête doit inclure la date de début et de fin du congé demandé et doit être approuvée par votre gestionnaire.

Si approuvé, vous envoyez par courriel le formulaire rempli à inforh.comtl@ssss.gouv.qc.ca. Le contrat sera rédigé et vous sera envoyé.

Dans mon cas, j'ai voyagé durant la majorité de mon congé.

Que feriez-vous?



RELATIONS DE TRAVAIL

LA PREMIÈRE LIGNE



Ann-Marie Léporé
Vice-présidente

Chronique relations de travail

Toutes les questions de relations de travail (RT) doivent nous être acheminées soit à notre adresse courriel centrale (préférentiellement) : codim@aptsq.com ou par téléphone au (514) 378-8124. Une fois reçues, elles sont transférées aux personnes concernées sur l'équipe APTS locale (les personnes conseillères syndicales (PCS) ainsi que les personnes sur l'exécutif local qui font des RT). Celles-ci travaillent conjointement sur les dossiers de RT.

LA PREMIÈRE LIGNE DES RELATIONS DE TRAVAIL:

Cette première ligne est répondue par les personnes de l'exécutif local. Quelles sont les questions et interventions de la première ligne RT ?



Voici quelques exemples :

- Répondre aux questions en lien avec les conventions collectives (nationale et locale)
- Prendre les informations en lien avec les sujets et situations apportés
- Demander de faire parvenir les documents pertinents pour bien comprendre les dossiers
- Discuter avec les PCS des dossiers complexes nécessitant leur expertise et de leur transférer l'information reçue à ce sujet

Pour optimiser l'évaluation des situations qui nous sont envoyées, **il est primordial de nous faire parvenir des informations de base :**

- Votre : nom, prénom, numéro d'employé.e, titre d'emploi, **DIRECTION**, site de travail
- S'il s'agit de questions en lien avec votre relevé de présence et/ou relevé de paie :
 - o Toutes communications **ÉCRITES** effectuées (requête Octopus ainsi que la réponse reçue, courriels avec les personnes gestionnaires, courriels avec les RH et/ou service de la paie)
 - o Le ou les relevés de présence ainsi que le ou les relevés de paie correspondant à la problématique



Ne pas oublier qu'il est essentiel de toujours réviser les relevés de présence (horaire de travail, primes, départements travaillés, etc.) **ainsi que les relevés de paie** pour que les problématiques soient adressées rapidement. Il est fortement recommandé que les relevés de présence soient sauvegardés, si possible, dès qu'ils sont approuvés par les personnes salariées. Ceci aidera à comparer ce relevé de présence de celui approuvé par la personne gestionnaire et du service de paie si nécessaire.

BATSHAW: NOUVELLES ET MISES À JOUR



Paul Malizia
Personne Directrice

Chronique Batshaw

Un peu plus seul sur le quart de travail?

Comme plusieurs d'entre vous qui travaillez dans les services résidentiels l'ont peut-être remarqué, l'Employeur est en train de réduire les ratios de dotation afin d'atteindre un budget à déficit zéro selon les directives du gouvernement de la CAQ. Cela signifie qu'après de nombreuses années de lutte et de négociations de la part de l'APTS, de nombreux postes dits ouverts ou supplémentaires sont éliminés de vos horaires, à moins que votre gestionnaire ne fasse une demande directe pour justifier la présence d'un troisième employé.



Par conséquent, la lutte pour avoir trois personnes dans les équipes du matin appartient désormais au passé et certains postes de 0.6 équivalent temps complet (ETC) sont ramenés à 0.4 ETC.

Quelques-uns d'entre vous nous ont fait part de vos préoccupations, ce que nous apprécions beaucoup.



Toutefois, nous vous conseillons vivement de transmettre vos questions et préoccupations à ce sujet à : codim@aptsq.com pour que nous puissions faire un suivi plus approfondi lors de nos réunions de relations de travail avec l'Employeur.

Liste de rappel:

Une note de service a été envoyée au début septembre pour informer les membres qu'une nouvelle méthode d'attribution des quarts de travail a été mise en place.

Quelques membres nous ont appelé et écrit pour nous faire part de diverses préoccupations : équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, conflit d'horaire avec d'autres possibilités d'emploi, affectation à des quarts de travail sans en être informés, etc. La chose la plus frustrante semble être que de nombreux membres ne peuvent pas modifier leur disponibilité en ligne via eEspresso et qu'il n'y a pas de raison concrète à cela...



Pour ceux qui sont concernés, nous vous demandons rapidement de nous écrire à : codim@aptsq.com afin que nous puissions revoir ce processus avec les RH et le service d'activités de remplacement (SAR).

S'IMPLIQUER DANS SON SYNDICAT, C'EST AUSSI UNE AFFAIRE DE CŒUR



**DANS CETTE EDITION :
ENTREVUE AVEC STÉPHANIE COUSINEAU**



Renée Mathieu
Personne directrice
Responsable mobilisation et communications



Stéphanie Cousineau
Secrétaire

Chronique Entrevue

Stéphanie, je te rencontre pour que tu me racontes ton parcours syndical. Avant de t'impliquer dans le milieu syndical, c'était quoi ta profession et comment es-tu passée de cette profession au syndicat?

Ma profession est technicienne en diététique et en fait je ne dirais pas que je suis passée de ma profession au syndicat. Je suis toujours technicienne en diététique, mais je suis présentement libérée à temps plein comme représentante syndicale. Au début, j'étais impliquée à petite échelle. Mon poste est au site de soins prolongés Grace Dart, et c'est une collègue de travail impliquée au syndicat qui m'a encouragée à m'impliquer. J'ai toujours été une personne qui nomme les choses, autant ce qui va bien que ce qui va mal. Elle a décelé en moi un potentiel pour ce rôle. J'ai commencé tranquillement à m'impliquer dans le milieu syndical. L'APTS n'était pas encore née et c'était le syndicat Centrale des professionnels de la santé (CPS-ATDQ -(Association des techniciennes et techniciens en diététique du Québec Inc.)). Les fusions n'avaient pas encore eu lieu. Nous étions environ 25-30 membres dans 2 pavillons. J'ai eu la chance d'occuper plusieurs rôles durant ce temps: secrétaire, vice-présidente et même présidente. Peu libérée de mes tâches de technicienne en diététique, je supportais les membres, mes collègues, à travers le quotidien durant mes pauses et mon heure de dîner. Cela n'a été que plus tard, durant les fusions des CSSS et autres établissements que j'étais libérée plus souvent et à temps plein pour mon rôle sur l'exécutif transitoire (durant l'amalgamation des sites) ainsi que l'exécutif du CIUSSS.

Est-ce que tu te considères comme une militante et penses-tu que tu as eu un parcours militant?

Je me suis toujours impliquée lors des grèves, de nombreuses manifestations, luttes communes ainsi que durant le maraudage, mais je me vois plus comme une « représentante » syndicale qu'une « militante » syndicale. Un moment marquant pour moi a été lorsque le pavillon Grace Dart sur la rue Sherbrooke a fermé et que plusieurs personnes salariées ont été transférées au site de l'hôpital Sainte-Anne. C'était très difficile pour le personnel transféré à l'autre bout de la ville. J'étais très impliquée durant ce temps avec la conseillère syndicale, les membres et la direction. Ce n'était pas une période facile. J'étais là pour supporter et rassurer les gens tout en m'assurant que la convention collective était bien respectée par l'Employeur. Je vois mon rôle au syndicat comme un de soutien et de représentativité.



..SUITE, S'IMPLIQUER DANS SON SYNDICAT, C'EST AUSSI UNE AFFAIRE DE CŒUR



Tu occupes le poste de secrétaire au sein de l'exécutif local, mais dernièrement tu as pris plus de responsabilités et tu fais des relations de travail. Pourrais-tu nous expliquer un peu ces deux rôles et comment ces nouvelles responsabilités ont changé ton parcours?

En étant secrétaire, j'ai un rôle de première ligne. C'est-à-dire que je réponds à certains courriels qui rentrent. Les dossiers plus complexes, je les transférais aux personnes attitrées en relations de travail. Je lisais ces courriels, et je commençais à avoir des opinions et réflexions face à ces dossiers. En voyant un grand potentiel en moi, l'ancienne présidente m'a demandé si je voulais faire des relations de travail. Je trouvais que c'était des gros souliers à porter, mais j'ai accepté et j'ai commencé tranquillement pas vite à faire des relations de travail avec le support d'un conseiller syndical en relation de travail de l'APTS. J'ai pris de plus en plus d'assurance et aujourd'hui, je me sens à ma place. Je suis indépendante et confiante dans ce rôle.

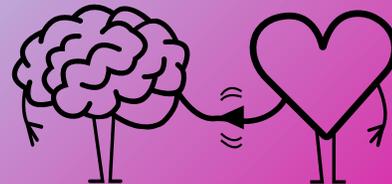
Quels sont les principales luttes menées en relations de travail?

Le respect de notre convention collective par l'Employeur est un combat de tous les jours. En pénurie de personnel, tout devient encore plus compliqué. Faire respecter une nouveauté dans la convention concernant la prime de soir par exemple, la correction d'une erreur sur une paie etc. Les salariés nous interpellent sur de nombreux sujets puisque l'Employeur prend beaucoup de temps à répondre et traiter leurs dossiers. De plus, parfois les membres reçoivent des réponses contradictoires de leur gestionnaire vs. les ressources humaines. Ils nous consultent pour avoir l'heure juste. Ils sont même parfois dirigés directement vers le syndicat pour obtenir une réponse à leur question. Bref, nous sommes toujours là pour tous nos membres et leurs dossiers respectifs.

As-tu des recommandations générales pour une personne syndiquée ayant besoin d'aide pour une situation en relation de travail?

Nous pouvons aider concernant de nombreux sujets : toutes questions concernant les conventions collectives locale et nationale (période de probation, augmentation d'échelon, demandes de congés de toutes sortes, aménagement d'horaire, vacances, etc.), erreur sur la paie/correction de paie, erreur ou non-paiement d'une prime, accompagnement mesure disciplinaire, accompagner pour des démarches avec le bureau du respect de la personne. Quand vous écrivez à codim@aptsq.com, assurez-vous d'en avoir parlé avec votre gestionnaire et d'avoir une réponse écrite soit un Octopus, un courriel envoyé à inforh, un relevé de paie etc. Quand vos démarches ont été sans réponse depuis un certain temps ou qu'il y a un refus, c'est à ce moment-là que le syndicat peut vous venir en aide pour faire respecter vos droits.

..SUITE, S'IMPLIQUER DANS SON SYNDICAT, C'EST AUSSI UNE AFFAIRE DE CŒUR



Être impliquée au syndicat, n'est pas un emploi typique mais plutôt un mode de vie. Comment vis-tu la conciliation entre ta vie syndicale et ta vie familiale?

Je ne perçois pas mon rôle au syndicat plus difficile que mon emploi/profession de technicienne en diététique. Je crois que tout emploi a ses défis et il faut s'adapter. Je me compte chanceuse d'être libérée pour défendre les droits de nos membres.

Quelles leçons tires-tu de ton parcours syndical?

Avec la persévérance toute est possible. Quand on y croit et on va de l'avant avec nos convictions, on reçoit des résultats.

Quel.s conseil.s donnerais-tu à la relève syndicale?

Croire en ses idées et ses valeurs et si ça vous tente de vous impliquer, ça vaut la peine, pour défendre nos droits. La première étape est de s'intéresser et s'impliquer comme agent.e de liaison. Nous le disons souvent, mais nos agents.es de liaisons sont nos oreilles et nos yeux du terrain, ils.elles sont essentiels.les à notre organisation et à nos luttes communes.

As-tu d'autres choses que tu aimerais partager avec nous en lien avec tes nouvelles responsabilités, ton parcours syndical ou l'APTS en général?

Représenter les membres en appliquant la convention collective est un privilège pour moi, je sens que j'aide, rassure, écoute et supporte les gens. C'est d'ailleurs aussi ce que j'aime le plus de la profession de technicienne en diététique, la relation d'aide avec les résidents.

J'encourage tous les membres à consulter leurs conventions collectives.

Pour tout changement qui peut impacter votre quotidien ou votre milieu de travail, je vous invite à questionner votre syndicat, afin de vous assurer que vos droits soient respectés.

Merci Stéphanie pour ton temps et bonne continuité!



COORDONNÉES

Courriel : codim@aptsq.com
Téléphone unique : 514-378-8124

Exécutif local :

Personne présidente : Alexandra Boisrond
Personne vice-présidente : Ann-Marie Léporé
Personne secrétaire : Stéphanie Cousineau
Personne trésorière : Christian Faucher
Personne directrice : Isabelle L'Écuyer
Personne directrice : Paul Malizia
Personne directrice : Johanne Gouskos
Personne directrice : Renée Mathieu

Siège social APTS de Longueuil : 1-866-521-2411

Représentante nationale : Josée Asselin : jasselin@aptsq.com

Personnes conseillères syndicales :

Molly Alexander : malexander@aptsq.com
Rachelle Puget : rpuget@aptsq.com
Marie-Julie Lussier : mjlussier@aptsq.com
Hugues Legault : hlegault@aptsq.com
Aziz Braham : abraham@aptsq.com

